Rapport du SECO: la mise en œuvre des mesures d'accompagnement fonctionne!

Berne, le 5 mai 2014 Communiqué

Rapport du SECO: la mise en œuvre des mesures d'accompagnement fonctionne !

Le PLR souhaite des mesures ciblées au lieu d'une modification ultérieure

Un rapport du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) publié aujourd'hui dresse un bilan positif de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en 2013. Malgré le dénigrement systématique, et en dépit du bons sens de la part des syndicats, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement fonctionne. L'extension du champ d'application des conventions collectives de travail a un rôle contraignant et doit être soumis à un contrôle démocratique. Cependant, la suppression des employeurs dans cette extension du champ d'application, comme l'a exigé le Conseil fédéral fin mars, est non seulement dommageable mais également inutile.

Pour l'année 2013, le rapport du SECO montre que la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne fonctionne bien. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux salue la mise en place de plus de contrôles. Ces améliorations sont le résultat des mesures défendues par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

Néanmoins, les syndicats et la gauche ont systématiquement dénigré les mesures d'accompagnement, bien que cela soit en contradiction avec les nombreuses études scientifiques parues sur le sujet. Et malgré que les syndicats, en tant que membres des commissions paritaires et tripartites, soient coresponsables de leur mise en œuvre.

Le PLR soutient une meilleure mise en œuvre des mesures d'accompagnement existantes

Lors de l'assemblée des délégués de janvier 2014, le PLR avait déjà soutenu une meilleure mise en œuvre de ces mesures. Les pénalités d'une infraction sont trop légères et les différences en matière de qualité d'exécution des cantons sont trop grandes. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient une meilleure mise en œuvre des mesures d'accompagnement actuelles.

Cependant, en ce qui concerne d'éventuelles mesures d'accompagnement supplémentaires ou d'autres dispositions pour l'extension du champ d'application, comme exigés par le Conseil fédéral, le PLR demeure très critique et rejettera toute modification ultérieure. Les mesures d'accompagnement ont été renforcées à plusieurs reprises au cours des dernières années, plus récemment en 2013 avec la responsabilité solidaire dans l'industrie du bâtiment et des mesures sévères contre l'indépendance fictive.

Empêchons l'abolition du marché du travail libéral!

Mais pour les syndicats, ces mesures ne suffisent jamais. Leur but est la disparition du marché du travail libéral, qui est pourtant un avantage central pour notre pays. Le PLR s'engage à lutter contre cette tentative de sabotage de la gauche et se prononcera également contre l'initiative sur le salaire minimum – par amour de la Suisse.

Contacts:

- Philipp Miller, Frisidient du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

 Christian Lüscher, vice-président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 355 37 52

 Andrea Caron, conseiller national, 079 689 85 00

 Pla Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 6010

 Aurélie Haenni, porte-pareir comande, 079 315 73 48